



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du 15 octobre 2024

*Salon du personnel de 19 h à 21 h
Projet d'ordre du jour*

Durée	No	Sujet	LIP	Objet
2 min	1	Présences et quorum	Art. 61	Constat
10 min	2	Questions du public	Art. 68	Information
2 min	3	Lecture et adoption de l'ordre du jour		Adoption
5 min	4	Adoption du procès-verbal du 4 juin 2024	Art. 69	Adoption
5 min	5	Suivis au procès-verbal		Information
5 min	6	Correspondance • Courrier adressé au CÉ		Information
10 min	7	Rapport de la directrice	Art. 96.12	Information
75 min	8	Sujets de discussion a. Élection au poste de président(e) b. Élection au poste de vice-président(e) c. Nomination d'un(e) secrétaire d. Proposition de membres de la communauté e. Règles de régie interne / calendrier des rencontres f. Budget CÉ g. Lecture du p.-v. de l'AGA du 5 septembre 2024 h. Activités et sorties éducatives i. Plans d'évacuation j. Projet du service éducatif ADPEC-Paniers de Noël k. Projets entrepreneuriaux l. Dénonciation conflit d'intérêt m. Service de garde n. Formation CÉ	Art. 56 Art. 60 Art. 69 Art. 42.5 Art. 67 Art. 66 Art. 47 Art. 87 Art. 76 Art. 256 Art. 53	Élection Élection Élection Nomination Adoption Adoption Vérification Approbation Approbation Approbation Information Information Discussion
5 min	9	Affaires diverses a. b.		Information
1 min	10	Levée de la séance		Adoption
		Rapport aux membres parents de la déléguée au comité de parents		



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE 15 OCTOBRE 2024

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac dûment convoquée et tenue au salon du personnel de l'école Beau-Soleil, ce **15^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de la direction, Mme Brigitte Carrier, sont présents :

<u>PARENTS</u>	<u>ENSEIGNANTS(ES)</u>	<u>SOUTIEN</u>
Mme Clémentine Trébuchon <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Carolyn Bergeron <input type="checkbox"/>	Mme Valérie Bouillon <input type="checkbox"/>
Mme Alexie-Anne Côte <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Josée Paquin <input checked="" type="checkbox"/>	<u>SUBSTITUT(S) SOUTIEN</u>
Mme Véronique St-Yves <input checked="" type="checkbox"/>	M. Christian Hamelin <input checked="" type="checkbox"/>	M. Marc-Olivier Gélinas <input checked="" type="checkbox"/>
Mme Marie-Claude Hardy <input type="checkbox"/>	M. Francis Chayer <input checked="" type="checkbox"/>	<u>SERVICE DE GARDE</u>
Mme Maryse Beaudry Massicotte <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Andrée-Anne St-Germain <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Marilyse Dupont <input checked="" type="checkbox"/>
Mme Laurie Bergeron <input checked="" type="checkbox"/>	<u>SUBSTITUT(S) ENSEIGNANTS(ES)</u>	<u>SUBSTITUT(S) S.D.G.</u>
M. Benoît St-Onge <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Isabelle Chapados <input type="checkbox"/>	Mme Cynthia Lemay <input type="checkbox"/>
Mme Karine Dupont <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Vicky Grenier <input type="checkbox"/>	
	Mme Mélissa Tremblay <input type="checkbox"/>	
<u>SUBSTITUT(S) PARENTS</u>	<u>PROFESSIONNEL</u>	<u>INVITÉ(S)</u>
Mme Marie-Claire Juneau <input type="checkbox"/>	Mme Marie-Lys Pomerleau <input checked="" type="checkbox"/>	AUCUN <input type="checkbox"/>
Mme Geneviève Girard <input type="checkbox"/>	<u>SUBSTITUT(S) PROFESSIONNEL</u>	
Mme Cindy Levesque Boissonneault <input type="checkbox"/>	AUCUN <input type="checkbox"/>	
Mme Marie-Pier Marin <input type="checkbox"/>		
Mme Mariane Hamelin <input type="checkbox"/>		
<u>DIRECTRICE</u>	<u>DIRECTRICE ADJOINTE</u>	
Mme Brigitte Carrier <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Karine Gélinas <input checked="" type="checkbox"/>	
<u>MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</u>		
<input type="checkbox"/>		

1. BIENVENUE, PRÉSENCE ET QUORUM

Madame Brigitte Carrier, directrice, souhaite la bienvenue à tous. Elle remercie toutes les personnes présentes de leur précieuse implication dans l'école.

La direction vérifie les présences et confirme qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public à cette rencontre.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Brigitte fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Alexie-Anne Côte d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

395-CE-15-10

LE 15 OCTOBRE 2024

NO DE RÉOLUTION
OU ANNOTATION

396-CE-15-10

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2024

Mme Carrier invite les membres qui étaient présents à la rencontre de juin à valider la conformité du procès-verbal.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

- Affaires diverses : a) Services complémentaires : Mme Brigitte explique le palier de service intermédiaire (écoles PSI) aux membres, c'est-à-dire, un service d'accompagnement à l'élève à besoins particuliers qui vise l'autonomie de l'élève. Maintenant sept écoles offrent ce palier de service dans le CSS. Nous sommes une école PSI, mais unique, car nous n'accueillons pas d'élèves d'autres écoles. Le PSI est organisé en fonction des besoins des enfants; nous sommes autonomes et plus flexibles pour l'organisation du service en collaboration avec l'équipe-école.

6. CORRESPONDANCE – COURRIER ADRESSÉ AU CÉ

Aucune correspondance à cette réunion.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE

- La rentrée s'est très bien déroulée dans les deux écoles (Beau-Soleil et Notre-Dame).
- Les deux fêtes de la rentrée furent couronnées de succès et de plaisir.
- La 1^{re} communication est déposée et fait déjà un portrait des élèves.
- Pavillon des Seigneurs : la Ville fera cavalier seul dans la reconstruction.

8. SUJETS DE DISCUSSION

397-CE-15-10

a) Élection au poste de président(e)

- Ouverture des mises en candidature;
- Présentation des membres du CÉ;
- Précisions apportées sur les tâches du président(e) dont l'approbation de l'ordre du jour.

Mme Alexie-Anne Côte se propose comme présidente et est élue à l'unanimité.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Alexie-Anne Côte ET APPUYÉ PAR tous les membres présents que celle-ci soit élue présidente.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

398-CE-15-10

b) Élection au poste de vice-président(e)

M. Benoît St-Onge se propose au poste de vice-président.

LE 15 OCTOBRE 2024

NO DE RÉOLUTION
OU ANNOTATION

Il est PROPOSÉ PAR M. Benoît St-Onge ET APPUYÉ PAR tous, à l'unanimité, que celui-ci soit élue vice-président.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

399-CE-15-10

c) Nomination d'un(e) secrétaire

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves ET APPUYÉ PAR tous les membres présents que Mme Karine Gélinas soit élue secrétaire du CÉ.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

d) Proposition de membres de la communauté

M. François Belisle, conseiller municipal, est proposé par Mme Brigitte. Celui-ci étant absent, les membres attendront son retour pour conclure à ce sujet.

400-CE-15-10

e) Règles de régie interne / calendrier des rencontres

Les règles de régie interne se veulent des balises pour le bon fonctionnement du conseil. Mme Brigitte en souligne les points importants, demande à chacun de lire les règles et de porter une attention particulière aux frais de gardiennage et de déplacement.

Le calendrier des rencontres en annexe est présenté avec les dates proposées.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Laurie Bergeron que les règles de régie interne ainsi que le calendrier des rencontres soient adoptés comme présentés.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

401-CE-15-10

f) Budget CÉ

Le budget total est de 500 \$. Un document propose la ventilation de ce montant. La répartition est une projection et pourrait être modifiée.

Des indications sont données sur les frais de gardiennage et de déplacement.

Il est PROPOSÉ PAR M. Benoît St-Onge que le budget soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

g) Lecture du p.-v. de l'AGA du 5 septembre 2024

Mme Carrier invite les membres qui étaient présents à l'AGA de septembre à valider la conformité du procès-verbal.

Mme Beaudry Massicotte demande que l'on modifie son nom au point 7.3.

LE 15 OCTOBRE 2024

NO DE RÉOLUTION
OU ANNOTATION

402-CE-15-10

h) Activités et sorties éducatives

Mme Brigitte présente le calendrier des sorties pour l'ensemble des groupes. Elle explique les frais et la partie à payer par les parents.

Il est PROPOSÉ PAR M. Marc-Olivier Gélinas d'approuver les activités et sorties éducatives comme présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

403-CE-15-10

i) Plans d'évacuation

Les plans d'évacuation sont révisés chaque année selon les recommandations du service incendie et des préventionnistes du centre de services scolaire.

Question sur le confinement barricadé par un membre parent. Mme Brigitte rassure les parents qu'il y a des pratiques et que les membres du personnel savent quoi faire et que les instructions sont affichées.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Clémentine Trébuchon d'approuver les plans d'évacuation tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

404-CE-15-10

j) Projet du service éducatif ADPEC-Paniers de Noël

Mme Brigitte informe le CÉ que l'école désire participer encore une fois au projet des paniers de Noël organisé par le service éducatif ADPEC, en collaboration avec COMSEP. Les élèves sont sensibilisés à la générosité et à la bienveillance à travers ces actions. Elle demande l'accord du CÉ pour ce projet.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Karine Dupont d'approuver le projet du service éducatif ADPEC de paniers de Noël tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

405-CE-15-10

k) Projets entrepreneuriaux

Six (6) lettres ont été rédigées par des enseignants afin de présenter leurs projets entrepreneuriaux. Ces projets permettent de financer certains achats et certaines activités :

- M. Christian Hamelin (6^e année): La confection d'objets, l'utilisation d'une imprimante 3-D, la réalisation de chandails avec une imprimante « Cricut » et une soirée restaurant, au profit de la classe.
- M. Maxime Projean, Mme Laura Lévy, Mme Anne-Sophie Dampousse, Mme Rosalie Grimard et de Mme Sandra Harvey (5^e année): Une vente de livres usagés. Le profit de ces ventes servira à acheter des livres pour les élèves de 5^e année.
- Mme Joanne Panneton (1^{re} année): Une vente de breuvages et de collations afin de poursuivre la valorisation du coin lecture par l'acquisition d'un joli



LE 15 OCTOBRE 2024

présentoir et par l'achat de livres et d'ateliers de lecture. Aussi, si le budget le permet, des décorations selon les thèmes vus pendant l'année.

- Mme Annie Bourque-Fortin (1^{re}-2^e année) : Une production et vente de compotes de pomme, une vente de boutures de plantes et finalement la confection de bonbonnières pour un projet social avec des résidences de personnes âgées. Par ces projets, elle souhaite faire l'achat d'ingrédients pour faire plusieurs projets de cuisine afin d'apprendre en manipulant des aliments.
- Mme Chantale Boulay et Mme Vicky Grenier (1^{re} année) : Une vente de cartes de Noël afin de pouvoir réaliser des séances de zoothérapie pour travailler notre gestion des émotions et notre lecture.
- Mme Mélissa Tremblay et Mme Caroline Gagné (4^e année) : La réalisation de sacs d'éducation physique avec le nouveau logo des Seigneurs, des porte-clés ainsi que des boucles d'oreilles. Avec les profits amassés par cette entreprise, les élèves veulent aider des gens qui sont dans le besoin. C'est pourquoi, une partie des sommes amassées sera remise à un organisme qui défend une cause humanitaire qui sera choisie en classe. L'autre partie servira à les récompenser par une activité spéciale et acheter du matériel pédagogique pour la classe.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Josée Paquin d'approuver les projets entrepreneuriaux tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

l) Dénonciation conflit d'intérêt

Mme Brigitte Carrier présente le formulaire et invite les membres à le remplir en cas de conflit d'intérêt.

m) Service de garde

Marilyse Dupont, technicienne en service de garde, présente le nombre d'élèves fréquentant le service de garde cette année;

- 392 réguliers (2 blocs et plus) : 13 groupes à Beau-Soleil et 5 groupes à Notre-Dame;
- la majorité des élèves sont dîneurs;
- une douzaine d'élèves seulement vont dîner à la maison;
- 220 élèves peuvent s'inscrire aux pédagogiques au lieu de 180 l'an passé.

q) Formation CÉ

Mme Carrier informe le CÉ de l'obligation de suivre la formation en ligne prévue pour les nouveaux membres. Un lien sera envoyé à ceux-ci pour qu'ils puissent visionner la vidéo sur leurs rôles et responsabilités. Ce point sera reconduit à toutes les rencontres et ce sera l'occasion pour les membres de poser leurs questions.

9. AFFAIRES DIVERSES

Aucune information à ce point.

LE 15 OCTOBRE 2024

NO DE RÉOLUTION
OU ANNOTATION



406-CE-15-10

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 20 h 40, Mme Josée Paquin PROPOSE la levée de l'assemblée.

Madame Karine Gélinais
Secrétaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Alexie-Anne Côté
Présidente

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Règles de régie interne – Année scolaire 2024-2025

1. DÉFINITIONS

Dans le présent document, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- CSS : le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;
- École : Pointe-du-Lac (École Beau-Soleil et École Notre-Dame);
- Conseil : le Conseil d'établissement de l'école;
- Membres : les membres du Conseil d'établissement;
- Directrice : la directrice de l'école;
- Loi : la *Loi sur l'instruction publique*, L.Q. 2020.

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 Le Conseil d'établissement est composé de la façon suivante :

- Huit (8) parents ayant droit de vote;
- Membres substitués (il ne peut y avoir plus de membres substitués que de parents membres du conseil d'établissement);
- Huit (8) représentants du personnel de l'école ayant droit de vote, dont :
 - Cinq (5) représentants du personnel enseignant;
 - Un représentant du personnel professionnel;
 - Un représentant du personnel de soutien;
 - Un représentant du service de garde.
- Membres de la communauté : Deux (2) représentants de la communauté sans droit de vote;
- La directrice et la directrice adjointe de l'école sans droit de vote.

2.2 Toute démission d'un membre en cours de mandat doit se faire par écrit.

2.3 Les membres du Conseil d'établissement demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient élus de nouveau ou remplacés.

2.4 Une vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée pour la durée non-écoulée de son mandat, par un parent désigné par les autres parents membres du Conseil d'établissement.

- 2.5 Une vacance à la suite du départ de tout autre membre du Conseil d'établissement est comblée, pour la durée non-écoulée du mandat en suivant le mode prescrit pour la désignation du membre à remplacer.
- 2.6 Toute vacance en cours d'année à un des postes du comité exécutif (président, vice-président, secrétaire ou représentant au comité de parents) doit être comblée dans les trente (30) jours suivants, sur résolution du Conseil d'établissement.

3. SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil sont publiques. Cependant, les membres siègent à huis clos pour étudier tout sujet qui peut causer préjudice à une personne ou à un organisme. Seules les personnes autorisées par le Conseil peuvent assister au huis clos.

3.1 Séance ordinaire

Le Conseil fixe le jour, l'heure de début et de fin et le lieu de ses séances ordinaires. Pour l'année 2024-2025, le calendrier des rencontres figure à l'annexe A.

Début des rencontres : 19 h

Fin des rencontres : 21 h

Lieu des rencontres : Salon du personnel de l'école Beau-Soleil

3.2 Séance extraordinaire

Le président, la direction ou trois (3) membres peuvent faire convoquer une séance extraordinaire du Conseil.

3.3 Séance ajournée

Toute séance ordinaire ou extraordinaire peut être ajournée à une heure ou à une date ultérieure, par résolution du Conseil.

3.4 Nombre de rencontres

Le Conseil doit tenir au moins cinq (5) réunions par année.

3.5 La règle d'or

Toute décision du Conseil doit être prise en toute impartialité et pour le meilleur intérêt des élèves.

4. AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

4.1 Projet d'ordre du jour

Le président prépare le projet d'ordre du jour en collaboration avec la direction.

4.2 Séance ordinaire

Dans le cas d'une séance ordinaire, le projet d'ordre du jour et les documents pertinents sont transmis aux membres au moins deux (2) jours ouvrables avant la tenue de la séance. Ces documents tiennent lieu d'avis de convocation.

4.3 Séance extraordinaire

Une séance extraordinaire est convoquée par un avis écrit de la direction, transmis à chacun des membres au moins deux (2) jours avant la tenue de la séance.

4.4 Cet avis de convocation précise la date, l'heure et le lieu de la séance ainsi que les sujets qui seront traités.

4.5 Aucun avis de convocation n'est requis pour une séance ajournée du Conseil.

4.6 Un membre qui prévoit être absent à une séance en avise le président, la direction ou le secrétaire si possible avant 15 h la journée de la séance.

4.7 Adoption de l'ordre du jour

4.7.1 En séance ordinaire

Après avoir pris connaissance du projet d'ordre du jour, tout membre et la direction ont le droit de demander de :

- ajouter un ou plusieurs points;
- modifier l'énoncé d'un point;
- modifier l'ordre des points.

4.7.2 En séance extraordinaire

Seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation peuvent être traités, à moins que tous les membres ne soient présents à cette séance extraordinaire et n'y consentent.

4.7.3 L'ordre du jour est adopté sur proposition d'un membre.

5. VÉRIFICATION DU QUORUM

5.1 Tel que stipulé dans l'article 61 de la Loi sur l'instruction publique, le quorum est constitué de la majorité des membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.

5.2 Si le « quorum » n'est pas atteint aux termes d'un délai de trente (30) minutes, les membres font enregistrer leur présence et se retirent.

5.3 Le conseil doit cesser de siéger dès qu'il n'y a plus de « quorum ».

6. PROCÈS-VERBAL

6.1 Le secrétaire rédige le procès-verbal des délibérations du Conseil et le transmet aux membres avec les documents de la séance suivante.

6.2 L'approbation du procès-verbal de chaque séance se fait au début de la séance ordinaire qui suit, et des modifications y sont apportées si les faits rapportés se révèlent inexacts.

- 6.3 Après l'approbation du Conseil, le procès-verbal est signé par le président de la séance à laquelle il est adopté et contresigné par le secrétaire, qui le consigne dans le livre des délibérations du Conseil (art. 69).
- 6.4 Les copies officielles des extraits des délibérations sont délivrées par le secrétaire ou la direction.
- 6.5 C'est la direction qui a la garde des registres et documents du Conseil.

7. PROCESSUS DE DISCUSSION

7.1 Participation aux délibérations

Seuls les membres et la direction peuvent prendre part aux délibérations. Toutefois, un membre du personnel de direction ou une personne ressource peut être autorisé par le président à fournir de l'information ou à répondre à des questions.

7.2 Information

Le président appelle le point à l'ordre du jour et explique le dossier ou invite un membre, la directrice ou une personne ressource à expliquer le dossier.

7.3 Présentation d'une proposition

Si le point est inscrit pour décision, un membre présente une proposition à l'assemblée sur le sujet traité. Cette proposition n'a pas à être appuyée.

7.4 Le vote

7.4.1 Lorsque tous ceux qui désirent prendre la parole sur une question ont eu la liberté de le faire, le président appelle le vote.

7.4.2 Sur demande d'un membre, le Conseil peut également décider de tenir un vote secret.

7.4.3 Toute décision est adoptée à la majorité des voix des membres présents et ayant le droit de vote, à moins de disposition contraire dans la loi, les règlements ou les présentes règles.

7.4.4 Un membre présent peut s'abstenir de voter.

7.4.5 Le président vote sur chaque proposition et, en cas d'égalité des voix, il a voix prépondérante. Sur une proposition, exemple : sept (7) abstentions, deux (2) pour et un (1) contre, la proposition est adoptée.

8. QUESTIONS TECHNIQUES

8.1 Demande de vote

8.1.1 Lorsqu'un membre demande le vote, le président demande à l'assemblée si elle est prête à voter sur la proposition. Il n'y a pas de discussion sur cette demande.

8.1.2 Si l'assemblée indique par un vote majoritaire des membres présents qu'elle est prête à voter, le président accorde le droit de parole à ceux qui l'avaient demandé avant que le vote soit demandé.

8.1.3 Si l'assemblée ne se dit pas prête à voter, les discussions se poursuivent.

9. AJOURNEMENT

- 9.1 La proposition d'ajournement a pour effet de suspendre les travaux du Conseil et de les reporter à une autre heure le même jour, ou à une autre heure, un autre jour. Cette proposition peut être discutée et amendée.
- 9.2 La clôture est faite lorsque le Conseil a terminé les travaux prévus à l'ordre du jour.

10. DÉCORUM ET/OU CODE D'ÉTHIQUE

- 10.1 Tous les membres et la direction ont le droit de questionner ou de s'informer afin d'être en mesure de se prononcer pour ou contre une proposition.
- 10.2 Obtenir l'autorisation du président avant de prendre la parole, car un seul intervenant peut avoir la parole à la fois. On demande la parole en levant la main.
- 10.3 Éviter de répéter le contenu des interventions précédentes et s'efforcer de soumettre seulement des faits pertinents à la proposition en discussion.
- 10.4 Intervenir une ou deux fois sur un même sujet à moins que le président ne l'autorise.
- 10.5 Écouter respectueusement la personne qui parle.
- 10.6 Ne pas prendre la parole sur une question lorsqu'elle a été mise au vote par le président.

11. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

- 11.1 Un point « **parole au public** » est prévu à l'ordre du jour des séances ordinaires du Conseil d'établissement.
- 11.2 Le temps alloué à ce point sera d'un maximum de 10 minutes.

12. POUVOIRS ET DEVOIRS DU PRÉSIDENT

- 12.1 Le président dirige les séances du Conseil et maintient l'ordre.
- 12.2 Sans restreindre ce qui précède, le président a notamment les pouvoirs suivants :
 - 12.2.1 Faire observer les règles de régie interne, afin de créer une atmosphère amicale d'ordre et de détente.
 - 12.2.2 Suivre l'ordre du jour, à moins qu'il ne soit interverti avec le consentement de l'assemblée, et définir les buts de la discussion sur les sujets en cause.
 - 12.2.3 Donner ou faire donner les explications relatives à chaque sujet et répondre ou faire répondre aux questions des membres.
 - 12.2.4 Assurer à chacun la liberté d'exprimer son opinion.

- 12.2.5 Décider à qui il appartient de parler en premier, lorsque plusieurs membres lèvent la main en même temps; il décide en faveur de celui qu'il a vu le premier poser ce geste.
- 12.2.6 Voir à ce que la discussion demeure sur le sujet à l'étude et assurer le respect de décorum.
- 12.2.7 Faire ressortir l'opinion exprimée par l'assemblée.

13. RÔLES

13.1 Le membre du Conseil doit :

- 13.1.1 Contribuer à l'amélioration de l'efficacité du Conseil en faisant connaître régulièrement son point de vue sur tous les sujets discutés.
- 13.1.2 Respecter l'opinion des autres.
- 13.1.3 S'assurer que tous ont l'information nécessaire et pertinente pour prendre une décision éclairée et adéquate.
- 13.1.4 Participer au groupe de travail s'il y a lieu et faire rapport au comité de l'état de la situation sur le mandat donné.
- 13.1.5 Manifester une objectivité, être coopératif, disponible, diplomate et ponctuel.
- 13.1.6 Lire avant la réunion tous les documents pertinents aux sujets traités et qui nécessiteront votre point de vue.
- 13.1.7 S'abstenir de discuter de problème ou de difficulté d'ordre personnel qui n'ont pas de lien direct avec ce que le Conseil doit gérer.
- 13.1.8 Avertir le comité de son absence.

Note : Tout membre doit déclarer par écrit, son intérêt direct ou indirect avec un ou des sujets discutés.

13.2 Le vice-président

- 13.2.1 Il est la personne désignée pour exercer les fonctions et pouvoirs du président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.
- 13.2.2 Il seconde et soutient le président afin de conserver l'unité des membres après la prise de décision et dans toutes ses actions.
- 13.2.3 En cas de démission du président, il assume les fonctions par intérim jusqu'à la nomination d'une personne à la présidence.
- 13.2.4 Il fait à la présidence toute suggestion de manière à accroître l'efficacité et la bonne marche du Conseil.
- 13.2.5 Il étudie avec le président les mesures à prendre en vue de la bonne marche du Conseil et de l'atteinte de ses objectifs.

13.3 Le secrétaire

- 13.3.1 Il rédige les procès-verbaux des réunions et signe les documents officiels.

13.4 Le représentant au comité de parents

- 13.4.1 Il est très important au niveau de la communication et de l'unification de l'action des parents au sein de la commission scolaire.
- 13.4.2 Il joue un rôle d'agent de liaison entre les parents du conseil d'établissement, ceux de l'assemblée générale qui l'ont élu.
- 13.4.3 Il assiste aux réunions du comité de parents et se fait remplacer en cas d'absence par son substitut.
- 13.4.4 Il transmet au Conseil d'établissement les positions et les résolutions du comité de parents qui les concernent en vertu de leurs fonctions et pouvoirs respectifs et vice et versa.
- 13.4.5 Il peut faire partie des comités de travail du comité de parents et de la commission scolaire.
- 13.4.6 Il est admissible aux divers postes électifs du comité de parents.
- 13.4.7 Il participe aux décisions du comité de parents.

14. BUDGET

Tel que stipulé dans la loi, le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement est sous la responsabilité de la direction d'école. Celle-ci est la seule personne à pouvoir autoriser les dépenses liées à ce budget, suite aux décisions du Conseil d'établissement.

Le budget de roulement du C.É. sera régi selon les priorités suivantes :

- 14.1 Les frais encourus par les membres pour la bonne marche du C.É. : frais de gardiennage (20 \$ maximum) ou frais de déplacement (0,70 \$/km maximum), cafés, etc.
- 14.2 La représentation (réunions externes, dons, etc.).

Le budget accordé pour le fonctionnement de l'école fera l'objet d'une résolution du Conseil d'établissement.



CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Entrée des élèves : 29 août 2024

AOÛT 2024				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29 ¹	30 ²

Cl : 2 Péd : 4

SEPTEMBRE 2024				
L	M	M	J	V
2	3 ³	4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶
9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹	12 ¹⁰	13 ¹
16	17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵
23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	27 ¹⁰
30 ¹				

Cl : 19 Péd : 1

OCTOBRE 2024				
L	M	M	J	V
	1 ²	2 ³	3 ⁴	4 ⁵
7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11
14	15 ¹⁰	16 ¹	17 ²	18 ³
21 ⁴	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸
28 ⁹	29 ¹⁰	30 ¹	31 ²	

Cl : 21 Péd : 1

NOVEMBRE 2024				
L	M	M	J	V
				1 ³
4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸
11 ⁹	12 ¹⁰	13 ¹	14 ²	15
18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷
25 ⁸	26 ⁹	27 ¹⁰	28 ¹	29 ²

Cl : 20 Péd : 1

DÉCEMBRE 2024				
L	M	M	J	V
2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶	6
9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹	12 ¹⁰	13 ¹
16 ²	17 ³	18 ⁴	19 ⁵	20 ⁶
23	24	25	26	27
30	31			

Cl : 14 Péd : 1

Apprendre.
Réaliser.
Ensemble.

JANVIER 2025				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹⁰
13 ¹	14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵
20 ⁶	21 ⁷	22 ⁸	23 ⁹	24 ¹⁰
27	28 ¹	29 ²	30 ³	31 ⁴

Cl : 18 Péd : 2

FÉVRIER 2025				
L	M	M	J	V
3 ⁵	4 ⁶	5 ⁷	6 ⁸	7 ⁹
10 ¹⁰	11 ¹	12 ²	13 ³	14 ⁴
17 ⁵	18 ⁶	19 ⁷	20 ⁸	21
24 ⁹	25 ¹⁰	26 ¹	27 ²	28 ³

Cl : 19 Péd : 1

MARS 2025				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10 ⁴	11 ⁵	12 ⁶	13 ⁷	14 ⁸
17 ⁹	18 ¹⁰	19 ¹	20 ²	21
24 ³	25 ⁴	26 ⁵	27 ⁶	28 ⁷
31				

Cl : 14 Péd : 2

AVRIL 2025				
L	M	M	J	V
	1 ⁸	2 ⁹	3 ¹⁰	4 ¹
7 ²	8 ³	9 ⁴	10 ⁵	11 ⁶
14 ⁷	15 ⁸	16 ⁹	17 ¹⁰	18
21	22 ¹	23 ²	24 ³	25 ⁴
28 ⁵	29 ⁶	30 ⁷		

Cl : 20 Péd : 0

MAI 2025				
L	M	M	J	V
			1 ⁸	2 ⁹
5 ¹⁰	6 ¹	7 ²	8 ³	9 ⁴
12 ⁵	13 ⁶	14 ⁷	15 ⁸	16
19	20 ⁸	21 ⁹	22 ¹⁰	23 ¹
26 ²	27 ³	28 ⁴	29 ⁵	30 ⁶

Cl : 20 Péd : 1

JUIN 2025				
L	M	M	J	V
2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹	5 ¹⁰	6 ¹
9 ¹	10 ²	11 ³	12 ⁴	13 ⁵
16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19 ⁹	20 ¹⁰
23	24	25	26	27
30				

Cl : 16 Péd : 3

Fin de l'année scolaire : 23 juin 2025

- Note :**
- Le calendrier scolaire compte 183 jours de classe dont 3 sont transformables en journées pédagogiques et 17 journées pédagogiques pour un total de 200 jours.
 - Le 100^e jour est le 27 janvier 2025

Légende :

	Congé pour les élèves et le personnel enseignant
	Réunion du conseil d'établissement
○	Journée pédagogique primaire et secondaire (tous)
T ¹⁻²	Journées de classe transformables en journées pédagogiques s'il n'y a pas eu de suspension ou de fermeture pour intempérie ou autre raison
T ³	Journée de classe transformable en journée pédagogique s'il n'y a pas eu d'élections ou de moyens de pression associés à une grève
△	Jour de congé pour le personnel enseignant, journée travaillée pour les autres membres du personnel



BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

PROPOSITION DE RÉPARTITION DES DÉPENSES

Revenus

Budget initial 2024-2025.....500 ,00 \$

Dépenses

Frais de gardiennage ou déplacement.....200,00 \$
Semaine du personnel.....200,00 \$
Civilités.....100,00 \$

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Tenue le 5 septembre 2024 à 18 h
Au salon du personnel de l'école Beau-Soleil

Étaient présents : Voir feuille de présences annexée

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Brigitte Carrier, directrice, souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mme Carrier fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Alexie-Anne Côte que Mme Karine Gélinas, directrice adjointe, soit nommée secrétaire à l'assemblée générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'A.G.A. DES PARENTS DU 7 SEPTEMBRE 2023

Madame Carrier invite les parents à prendre connaissance du procès-verbal de l'A.G.A. du 7 septembre 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2022-2023

Mme Carrier dépose et survole le rapport annuel du CÉ de l'année scolaire 2022-2023. Elle mentionne aux personnes présentes que le rapport avait été envoyé aux parents de l'école via l'info-parents du mois de décembre 2023.

6. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS :

Du conseil d'établissement :

Madame Carrier explique aux parents les particularités des fonctions attribuées aux membres du conseil d'établissement. Elle mentionne que le CÉ tiendra 6 rencontres durant l'année.

De l'organisme de participation des parents (OPP) :

Il n'y a pas d'OPP, organisme officiel, à l'école de Pointe-du-Lac. L'implication des parents est très présente à partir d'une banque de parents bénévoles.

Du comité de parents :

Mme Carrier explique en quoi consiste le poste de représentant du comité de parents au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Un document d'information est déposé pour définir les rôles et fonctions de ces trois organisations.

7. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :

7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection :

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Claude Hardy que Mme Brigitte Carrier soit nommée présidente d'élection.

Mme Brigitte Carrier agira à titre de présidente d'élection.

7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection :

IL EST PROPOSÉ par Mme Alexie-Anne Côte que Mme Karine Gélinas soit nommée secrétaire d'élection.

Mme Karine Gélinas agira à titre de secrétaire d'élection.

7.3 Mises en candidature :

Les mises en candidature pour les quatre postes de deux ans et le poste d'un an à combler sont ouvertes.

Mme Maryse Beaudoin propose la fin des mises en candidature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4 Élections des parents au conseil d'établissement (4 postes de 2 ans et 1 poste de 1 an)

	PROPOSEUR	CANDIDAT
1	Laurie Bergeron	Laurie Bergeron
2	Marie-Claude Hardy	Geneviève Girard
3	Benoît St-Onge	Benoît St-Onge
4	Karine Dupont	Karine Dupont
5	Clémentine Trébuchon	Clémentine Trébuchon
6	Marie-Claire Juneau	Marie-Claire Juneau
7	Maryse Beaudry Massicotte	Maryse Beaudry Massicotte

Comme chaque personne mise en candidature a émis le souhait de faire partie du CÉ, l'assemblée a procédé à un vote pour élire les représentants.

Les 5 membres élus sont :

- Laurie Bergeron
- Benoît St-Onge
- Karine Dupont
- Clémentine Trébuchon
- Maryse Beaudry Massicotte (poste d'un an)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.5 Élections de parents substitués au conseil d'établissement :

Les parents suivants sont nommés en tant que parents substitués au conseil d'établissement :

	PARENTS SUBSTITUTS
1	Geneviève Girard
2	Marie-Pier Marin
3	Cindy Levesque-Boissonneault
4	Marie-Claire Juneau
5	Mariane Hamelin

7.6 Élections du représentant au comité de parents et de son substitut :

Véronique St-Yves se propose comme représentante au Comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Benoît St-Onge se propose en tant que substitut de la représentante au Comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.)

Aucun organisme de participation des parents n'est créé.

Nous conservons la formule de la banque de parents bénévoles très impliqués dans le milieu. C'est Mme Virginie Ducharme, secrétaire d'école, qui s'occupera de la gestion de la banque de parents bénévoles.

9. COMITÉ CONSULTATIF EHDAA/CSS

Mme Brigitte informe les membres de l'assemblée qu'ils peuvent siéger à ce comité du centre de services scolaire.

10. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

Mme Carrier informe l'assemblée que l'école a transmis le projet éducatif dans l'Info-parents du 30 août 2023. Elle annonce aux parents les trois (3) nouvelles valeurs s'y retrouvant; Autonomie, Civilité et Engagement.

11. DATE DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du conseil d'établissement se tiendra le mardi 15 octobre 2024 à 19 h.

12. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'est posée à cette rencontre.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Levée de l'assemblée proposée par M. Benoît St-Onge à 18h54.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Brigitte Carrier, directrice

Activités éducatives 2024-2025

Maternelle 4 ans – 28 élèves

Date	Activité	Endroit	TOTAL	BUDGET-ÉCOLE	À PAYER PAR LES PARENTS
22 octobre 2024	Conférence « Jasons des enfants et de leurs comportements » Parents seulement	À l'école, en soirée	Gratuit		Gratuit
25 oct., 19 déc., 14 fév., 16 avril	Bibliothèque Simone L. Roy Les 2 classes	Pointe-du-Lac	Gratuit	Volet-Parent	Gratuit
27 septembre 2024	Parc de la rivière Gentilly « Les p'tits rouleux » Les 2 classes	Gentilly	24,95 \$	Volet-Parent	Gratuit
7 et 8 novembre 2024	Zoom Nature « Le corps humain » Les 2 classes	À l'école	6,00 \$		6,00 \$
13 décembre 2024	L'Atelier des lutins Les 2 classes	À l'école	Gratuit	Volet-Parent	Gratuit
16 et 17 janvier 2025	Zoom Nature « Les pôles » Les 2 classes	À l'école	6,00 \$		6,00 \$
24 janvier 2025	Jardins du coin Les 2 classes	Trois-Rivières	12,35 \$	Volet-Parent	Gratuit
10 février 2025	Glissades, parc de l'île Melville Les 2 classes	Shawinigan	33,85 \$	Volet-Parent	Gratuit
14 mars 2025	Conte et jeux en pyjamas Les 2 classes	À l'école	Gratuit	Volet-Parent	Gratuit
23 mai 2025	Bibliothèque Simone L. Roy Les 2 classes avec parents	Pointe-du-Lac	Gratuit	Volet-Parent	Gratuit
11 avril 2025	Animation « L'alimentation » Les 2 classes	À l'école	Gratuit	Volet-Parent	Gratuit
29 et 30 mai 2025	Zoom Nature « Les bestioles » Les 2 classes	À l'école	6,00 \$		6,00 \$
16 juin 2025	Récré-O-Fun Les 2 classes	Trois-Rivières	20,15 \$		20,15 \$
20 juin 2025	Pique-Nique, parc Les 2 classes	Pointe-du-Lac	Gratuit	Volet-Parent	Gratuit
			TOTAL : 109,30 \$		38,15 \$

mercredi, 9 octobre 2024

Maternelle 5 ans – 106 élèves

Date	Activité	Endroit	TOTAL	BUDGET-ÉCOLE	À PAYER PAR LES PARENTS
Différentes dates selon le groupe	Bibliothèque Simone L. Roy Les 6 classes	Pointe-du-Lac	Gratuit		Gratuit
17 septembre 2024	Caserne des pompiers Les 6 classes	Pointe-du-Lac	Gratuit		Gratuit
7 et 8 novembre	Zoom Nature « Le corps humain » Les 6 classes	À l'école	6,00 \$		6,00 \$
23 octobre 2024	Ferme Éthier Les 6 classes	St-Étienne-des-Grès	14,95 \$		14,95 \$
16 et 17 janvier 2025	Zoom Nature « Les pôles » Les 6 classes	À l'école	6,00 \$		6,00 \$
29 et 30 mai 2025	Zoom Nature « Les bestioles » Les 6 classes	À l'école	6,00 \$		6,00 \$
30 mai, 10 et 16 juin 2025	Moulin Seigneurial Les 6 classes 30 mai (2 groupes) 10 juin (2 groupes) 16 juin (2 groupes)	Pointe-du-Lac	15,00 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
4 juin 2025	O-Volt Les 6 classes	Trois-Rivières	29,50 \$		29,50
17 juin 2025 19 juin 2025 AM	Activités sur les planètes Les 6 classes	À l'école	Gratuit		Gratuit
			TOTAL : 77,45 \$		62,45 \$

Premier cycle

1^{re} année – 92 élèves

Date	Activité	Endroit	TOTAL	BUDGET-ÉCOLE	À PAYER PAR LES PARENTS
Différentes dates selon le groupe	Bibliothèque Simone L. Roy Les 4 classes et multi 1 ^{re} et 2 ^e	Pointe-du-Lac	Gratuit		Gratuit
10 décembre 2024	Maison de la culture, pièce de théâtre « Attention : fragile » Les 4 classes et multi 1 ^{re} et 2 ^e	Trois-Rivières	13,65 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
5 et 6 février 2025	Musée POP « Il était une fois l'école » et « Le bâton de la parole » Les 4 classes et multi 1 ^{re} 5 février (2 groupes) 6 février (2 groupes et multi 1 ^{re}) seulement	Trois-Rivières	17,35 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
7 février 2025	Glissades, parc de l'île Melville Les 4 classes et multi 1 ^{re} et 2 ^e	Shawinigan	19,50 \$		19,50 \$
13 mai 2025	Technoscience « la chimie » Les 4 classes et multi 1 ^{re} et 2 ^e	À l'école	7,65 \$		7,65 \$
12 juin 2025	Île St-Quentin Multi 1 ^{re} et 2 ^e	Trois-Rivières	5,30 \$	ÉCOLE INSPIRANTE (M15231V1)	Gratuit
13 juin 2025	Lac-en-Cœur Les 4 classes et multi 1 ^{re} seulement	Lac-aux-Sables	35,00 \$		35,00 \$
20 juin 2025	Domaine Scout Multi 1 ^{re} et 2 ^e	St-Louis-de-France	28,30 \$	ÉCOLE INSPIRANTE (M15231V1)	Gratuit
			TOTAL : 93,15 \$		62,15 \$
			Classe multi 1^{re} année : 126,75 \$		62,15 \$

2^e année – 102 élèves

Date	Activité	Endroit	TOTAL	BUDGET-ÉCOLE	À PAYER PAR LES PARENTS
Différentes dates selon le groupe	Bibliothèque Simone L. Roy Les 4 classes et multi 1 ^{re} et 2 ^e	Pointe-du-Lac	Gratuit		Gratuit
24 octobre 2024	Caricature avec Mme Fannie Levasseur Les 4 classes et multi 2 ^e seulement	À l'école	10,60 \$	CULTURE À L'ÉCOLE	Gratuit
10 décembre 2024	Maison de la culture TR, pièce de théâtre « Attention : fragile » Classe multi 1 ^{re} et 2 ^e	Trois-Rivières	13,65 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
16 et 17 décembre 2024	Culture 3R, Centre d'exposition Raymond Lasnier 16 décembre (2 groupes) 17 décembre (2½ groupes) Les 4 classes et multi 2 ^e seulement	Trois-Rivières	13,65 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
16 et 17 janvier 2025	Musée de la Biodiversité 16 janvier : 2 groupes 17 janvier : 2½ groupes Les 4 classes et multi 2 ^e seulement	Bécancour	18,60 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
7 février 2025	Glissades, parc de l'île Melville Les 4 classes et multi 1 ^{re} et 2 ^e	Shawinigan	19,50 \$		19,50 \$
10 avril 2025	Imagiréalise Les 4 classes et multi 2 ^e seulement	À l'école	5,00 \$		5,00 \$
13 mai 2025	Technoscience « la chimie » Classe multi 1 ^{re} et 2 ^e	À l'école	7,65 \$	ÉCOLE INSPIRANTE (M15231V1)	Gratuit
12 juin 2025	Île St-Quentin Les 4 classes et multi 1 ^{re} et 2 ^e	Trois-Rivières	5,30 \$		5,30 \$
20 juin 2025	Domaine Scout Les 4 classes et multi 1 ^{re} et 2 ^e	St-Louis-de-France	28,30 \$		28,30 \$
		TOTAL : 100,95 \$			58,10 \$
		Classe multi 2^e année : 122,25 \$			58,10 \$

Deuxième cycle

3^e année – 104 élèves

Date	Activité	Endroit	TOTAL	BUDGET-ÉCOLE	À PAYER PAR LES PARENTS
Différentes dates selon le groupe	Bibliothèque Simone L. Roy Les 4 classes	Pointe-du-Lac	Gratuit		Gratuit
25 octobre 2024	CAPS de l'UQTR Les 4 classes	Trois-Rivières	15,05 \$		15,05 \$
13 décembre 2024	Prof Dino Les 4 classes	À l'école	8,50 \$		8,50 \$
11 avril 2025	Zoo à l'école, par le zoo de Granby Les 4 classes	À l'école	12,25 \$		12,25 \$
31 janvier 2025	Glissades au mont-Gleason Les 4 classes	Tingwick	23,45 \$		23,45 \$
Fin janvier 2025 (à confirmer)	Académie de pêche du Lac St-Pierre, atelier sur les animaux à fourrures Les 4 classes	À l'école	2,00 \$		2,00 \$
9 et 12 juin 2025	Pièce de théâtre « Minuscule et grandiose » par les Sages-Fous, ancienne église St-James 9 juin : 2 groupes 12 juin : 2 groupes Les 4 classes	Trois-Rivières	20,80 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
18 juin 2025	Musée des ursulines et Boréalys « Voyage dans le temps » Les 4 classes	Trois-Rivières	21,55 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
			TOTAL : 103,60 \$		61,25 \$

4^e année – 99 élèves

Date	Activité	Endroit	TOTAL	BUDGET-ÉCOLE	À PAYER PAR LES PARENTS
Différentes dates selon le groupe	Bibliothèque Simone L. Roy Les 4 classes	Pointe-du-Lac	Gratuit		Gratuit
9 et 10 octobre 2024	Autrice Alexandra Larochelle Les 4 classes	À l'école	16,00 \$		16,00 \$
6 et 8 novembre	Barthélémy « Le cent-unième associé » 6 novembre : 2 groupes 8 novembre : 2 groupes Les 4 classes	À l'école	9,50 \$		9,50 \$
24 janvier 2025	Glissades Les 4 classes	St-Jean-de-Matha	40,85 \$		40,85 \$
17 juin 2025	Village québécois d'antan Les 4 classes	Drummondville	40,35 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
			TOTAL : 106,70 \$		66,35 \$

Troisième cycle

5^e année – 111 élèves

Date	Activité	Endroit	TOTAL	BUDGET-ÉCOLE	À PAYER PAR LES PARENTS
Différentes dates selon le groupe	Bibliothèque Simone L. Roy Les 4 classes et multi 5 ^e et 6 ^e	Pointe-du-Lac	Gratuit		Gratuit
12 novembre 2024	Atelier « Un héros en toi », autrice Josée Bournival Les 4 classes et multi 5 ^e seulement	À l'école	18,25 \$	CULTURE À L'ÉCOLE	Gratuit
22 janvier 2025	Glissades au mont-Gleason Les 4 classes et multi 5 ^e seulement	Tingwick	24,80 \$		24,80 \$
14 mars 2025	Atelier interactif sur la saine alimentation (RSEQ) Les 4 classes et multi 5 ^e seulement	À l'école	2,10 \$		2,10 \$
22, 28 et 29 mai 2025	Musée et école de cirque Les 4 classes et multi 5 ^e seulement 22 mai (2 groupes) 28 mai (1 groupe) 29 mai (2 groupes)	Québec	43,35 \$	SORTIE CULTURELLE (M15086)	Gratuit
20 juin 2025	Adrénaline Urbaine Les 4 classes et multi 5 ^e seulement	Trois-Rivières	46,85 \$		46,85 \$
		TOTAL : 135,35 \$			73,75 \$

6^e année – 106 élèves

Date	Activité	Endroit	TOTAL	BUDGET-ÉCOLE	À PAYER PAR LES PARENTS
Différentes dates selon le groupe	Bibliothèque Simone L. Roy Les 4 classes et multi 5 ^e et 6 ^e	Pointe-du-Lac	Gratuit		Gratuit
Octobre ou novembre	AGT Robotics Classe de M. Christian	Trois-Rivières	7,70 \$	ENTREPRISE	Gratuit
29 novembre 2024	CAPS de l'UQTR Les 4 classes et multi 6 ^e seulement	Trois-Rivières	19,00 \$		19,00 \$
14 février 2025	Village Vacances Valcartier Les 4 classes et multi 6 ^e seulement	Valcartier	46,70 \$		46,70 \$
16 juin 2025	Aquaparc H2O Les 4 classes et multi 6 ^e seulement	Pointe-du-Lac	23,65 \$		23,65 \$
19 juin 2025	L'aventurier Laser Tag Classe de M. Christian	Trois-Rivières	28,65 \$	ENTREPRISE	Gratuit
		TOTAL : 89,35 \$			89,35 \$
		Classe de M. Christian TOTAL : 125,70 \$			89,35 \$

- Culture à l'école : La réalisation des projets est conditionnelle au financement accordé.

École Beau-Soleil

1. Déclenchement d'une alarme

- ✓ Apporter la pochette rouge avec vous et vos bretelles de surveillance.
- ✓ Fermer les fenêtres et la porte avant de sortir.
- ✓ Sortir par la porte extérieure qui vous est assignée et vous diriger dehors vers la zone associée à votre classe.
- ✓ Annie Corbeil, Marie-Josée Lapointe et Nancy Nickner retournent les élèves à leur titulaire si la proximité le permet. Si non, elles confient les élèves à Ariane Tanguay, enseignante-ortho., car elles ont une responsabilité à accomplir (voir tableau ci-bas). Ariane Tanguay doit s'assurer que les élèves qui lui ont été confiés retrouvent rapidement leur groupe à l'extérieur.
- ✓ Mme Sylvie, secrétaire, apporte les cartables d'urgence.

Noms	Locaux et corridors
Nancy Nickner	Autour de la bibliothèque, toilettes et locaux : Mme Sandra (246), Mme Annie C. (244), Anglais (234 et 234-B), Mme Billie (242), M. Christian (240), Mme Anne-Marie (236), Mme Marie-Josée L. (222), bibliothèque
Marie-Josée Lapointe	Classes de Mme Annie G. (269), Mme Josée (273), Mme Nathalie L. (274), Mme Marie-Claude (275), Mme Laura (226), M. Maxime (230), Mme Caroline (214), Anglais, Miss Mariève (216), Mme Mélissa (210) et toilettes
Nathalie Nolet	Labo (252), local TES, Mme Valérie B. (260), Mme Kathleen B. (262), M. Francis C. (264), local de musique (266) et toilettes
Paul Perrin	Salle du personnel (154), locaux d'administration, classes de Mme Caroline P.P. (191), Mme Joanne P. (190), Mme Marilou (185) et Mme Isabelle C. (192) et toilettes
Sylvie Dugas	Local 142, cafétéria, cuisine et toilettes + section de Marilyse Dupont si celle-ci remplace une direction
Virginie Ducharme	Gymnase, service de garde, classes de Mme Rosalie (118) et Mme Marie-Pier (120), locaux TES (116-117) place d'accueil, bureau SDG (168) et toilettes
Annie Corbeil	Classes de Mme Annie B. F. (178), Mme Chantale B. (176), Mme Chantal R. (174), Mme Carolyn B. (172), Mme Mélanie L. (170) et Mme Vicky G. (158) et toilettes

2. Appels d'urgence

- ✓ 9-1-1 (secrétaire)
- ✓ Appel à l'autre école pour informer le secrétariat (secrétaires, en leur absence, la direction)
- ✓ Appel à la direction générale du CSS (7272, par la direction)

3. À l'extérieur

- ✓ Dénombrer rapidement les élèves, pas d'appels nominatifs. Si complet, lever le carton **VERT**.
- ✓ Si anomalies, lever le carton **ROUGE**. Aviser la direction rapidement.
- ✓ Tout membre du personnel en accompagnement individuel lors d'une évacuation doit reconduire rapidement l'élève à son groupe à l'extérieur puis se rendre à la zone verte, près des supports à vélos.
- ✓ Si un danger est présent dans votre zone d'évacuation, s'éloigner rapidement vers un autre endroit sécuritaire.

4. Dénombrement des groupes à l'extérieur par la direction

*En leur absence : Marilyse Dupont/Cynthia Lemay ou Sylvie Dugas/Virginie Ducharme

- ✓ Dossards à porter (vestiaire de l'administration).
- ✓ Mme Brigitte procède au décompte des groupes de la zone verte.
- ✓ Mme Karine G. procède au décompte des groupes des zones rouge et bleue.
- ✓ Le total doit donner **26** (si aucune sortie de groupe). Karine G. revient en avant pour valider avec Mme Brigitte et les services d'urgence.
- ✓ S'il y a lieu, les élèves se réfugient à l'école Notre-Dame.
- ✓ Si nécessaire, les enseignants remettent au service de garde à 15 h une liste à jour des élèves ayant quitté précédemment avec leurs parents.

Approuvé par le CÉ du 15 février 2022

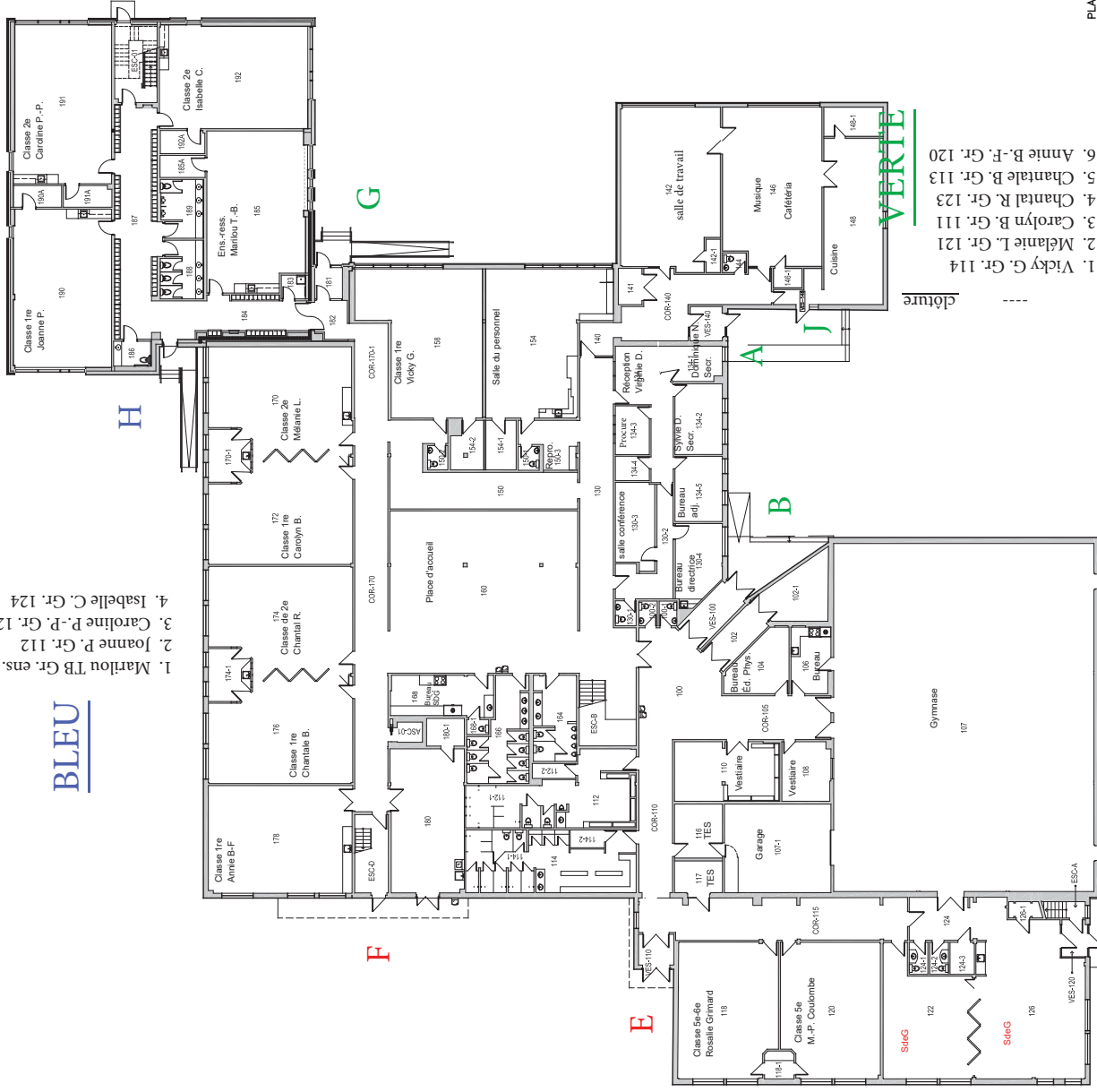
Zone verte			
Porte A Secrétariat	Porte B Place d'accueil	Porte G Jonction ancienne et nouvelle partie	Porte J Cuisine
Cafétéria (musique) Local 142 Salon du personnel Secrétariat Mme Vicky 1 ^{re}	Bureau SDG Bureaux édu. physique Bibliothèque Place d'accueil Mme Marie-Josée L. Mme Ariane Tanguay Mme Nancy Nickner Mme Caroline 4 ^e Mme Mélissa 4 ^e Anglais Miss Mariève Mme Sandra 5 ^e Local psychoéd.	Mme Annie B.-F. 1 ^{re} -2 ^e Mme Chantale B. 1 ^{re} Mme Chantal R. 2 ^e Mme Carolyn 1 ^{re} Mme Mélanie 2 ^e	Cuisine
Zone rouge			
Porte C Gymnase – ext.	Porte D SDG	Porte E À côté classe Rosalie	Porte F À côté classe Annie B.-F.
Gymnases	Local SDG Local de musique M. Francis 6 ^e Mme Kathleen 4 ^e Mme Valérie/ Meghan 4 ^e T.E.S. Marc-Olivier G. Laboratoire info.	T.E.S. Stéphanie T. T.E.S. Lysanne D. Mme Rosalie 5 ^e - 6 ^e Mme Marie-Pier 5 ^e	Mme Laura 5 ^e M. Maxime 5 ^e Mme Anne-Marie 6 ^e M. Christian 6 ^e Mme Billie 6 ^e Bureau anglais Psychologie
Zone bleue			
Porte H Devant classe Marilou		Porte I Nouvelle partie, escaliers	
Mme Marilou (ens. ressource) Mme Joanne 1 ^{re} Mme Caroline P.-P. 2 ^e Mme Isabelle 2 ^e		Mme Annie 3 ^e Mme Josée 3 ^e - 4 ^e Mme Nathalie L. 3 ^e Mme Marie-Claude 3 ^e	

1. Annie G. Gr. 232
3. Nathalie L. Gr. 231
2. Josée P. Gr. 233
4. M-Claude C. Gr. 234

BLEU

1. Marlou TB Gr. ens. ress.
2. Joanne P. Gr. 112
3. Caroline P.-P. Gr. 122
4. Isabelle C. Gr. 124

BLEU



ROUGE

14. Billie A. Gr. 364
13. Christian H. Gr. 361
12. Anne-Marie L. Gr. 363
11. Maxime P. Gr. 354
10. Laura L. Gr. 352
9. Marie-Pier C. Gr. 353
8. Rosalie G. Gr. 560
7. Édu SDG
6. Musique (Andrée-Anne)
5. Francis C. Gr. 362
4. Kathleen B. Gr. 242
3. Valérie B./Meghan Gr.243
2. Gymnase 2
1. Gymnase 1

1. Vicky G. Gr. 114
2. Mélanie L. Gr. 121
3. Carolyn B. Gr. 111
4. Chantal R. Gr. 123
5. Chantal B. Gr. 113
6. Annie B.-F. Gr. 120

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

Clôture

7. Mélissa T. Gr.244
8. Caroline G. Gr.241
9. Anglais Gr. 351
10. Sandra H. Miss Mariève Musique (cafétéria)



École Notre-Dame

1. Déclenchement d'une alarme

- ✓ Apporter la pochette rouge avec vous et vos bretelles de surveillance.
- ✓ Fermer les fenêtres et la porte avant de sortir.
- ✓ Sortir par la porte extérieure qui vous est assignée et vous diriger dehors vers la zone associée à votre classe.
- ✓ Tout membre du personnel en présence d'élève(s) autre qu'un titulaire retourne le ou les élèves à son titulaire si la proximité le permet. Si non, il confie l'élève au titulaire du local voisin, car il a une responsabilité à accomplir (voir tableau ci-bas). Le titulaire concerné doit s'assurer que l'élève qui lui a été confié retrouve rapidement son groupe à l'extérieur.
- ✓ Mme Dominique, secrétaire, apporte le cartable d'urgence.

Noms	Locaux et corridors
Secrétaire	Secrétariat, vestiaires 104, 106 et 130 et corridor 130 (préfabriqué)
Enseignant(e) édu ou Secrétaire	Salle du personnel (116), toilettes (locaux 111 et 112), orthophoniste (118)
Autre : TES, professionnel ou direction	Deuxième étage (toilettes, 204, 208, 212, 220, 224, 228, 236, 240, 244)
À l'alarme d'incendie, les membres du personnel qui ne sont pas en présence d'élèves terminent la vérification du deuxième étage et se rendent à l'entrée principale pour apporter de l'aide au besoin.	

2. Appels d'urgence

- ✓ 9-1-1 (secrétaire)
- ✓ Appel à l'autre école pour informer le secrétariat (secrétaire, en son absence, la direction)
- ✓ Appel à la direction générale du CSS (7272, par la direction)

3. À l'extérieur

- ✓ Dénombrer rapidement les élèves, pas d'appel nominatif. Si complet, lever le carton **VERT**.
- ✓ Si anomalies, lever le carton **ROUGE**. Aviser la direction rapidement.
- ✓ Tout membre du personnel en accompagnement individuel lors d'une évacuation doit reconduire rapidement l'élève à son groupe à l'extérieur.
- ✓ Si un danger est présent dans votre zone d'évacuation, s'éloigner rapidement vers un autre endroit.

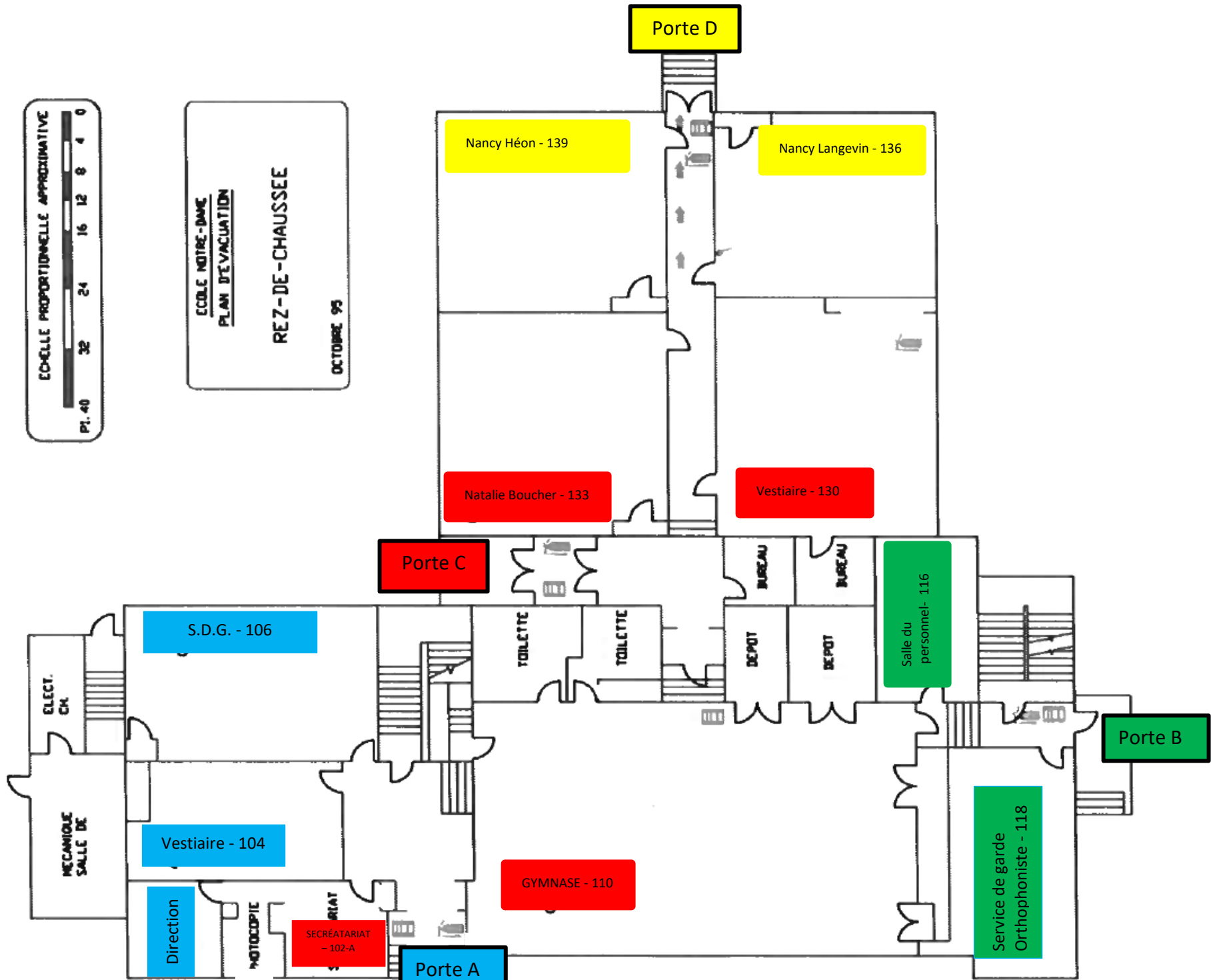
4. Dénombrement des groupes à l'extérieur par la secrétaire et la direction

- ✓ Dossards à porter par la secrétaire et la direction.
- ✓ La secrétaire procède au décompte des groupes dans la cour arrière.
- ✓ Le total doit donner 8 (si aucune sortie de groupe). La secrétaire revient en avant pour valider avec la direction et les services d'urgence.
- ✓ S'il y a lieu, les élèves se réfugient à l'école Beau-Soleil.
- ✓ Si nécessaire, les enseignants remettent au service de garde à 15h une liste à jour des élèves ayant quitté précédemment avec leurs parents.

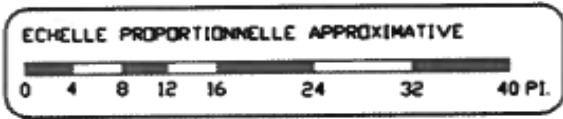
Porte A Porte avant	Porte B Porte côté de l'école
Vestiaire local 104 Julie Drouin Mélanie Cayouette Marie-Josée Groulx Local T.E.S. Direction adjointe Marilyse Dupont Jean Benoit (concierge) Bibliothèque	Local du personnel Orthophoniste Isabelle Boucher Vanessa Rousseau
Porte C Porte cour d'école	Porte D Porte à côté de la classe de Mme Nancy H.
Secrétaire Jean-Christophe Lachapelle Vestiaire corridor 130 Natalie Boucher	Nancy Langevin Nancy Héon



ECOLE NOTRE-DAME
PLAN D'EVACUATION
REZ-DE-CHAUSSEE
OCTOBRE 95



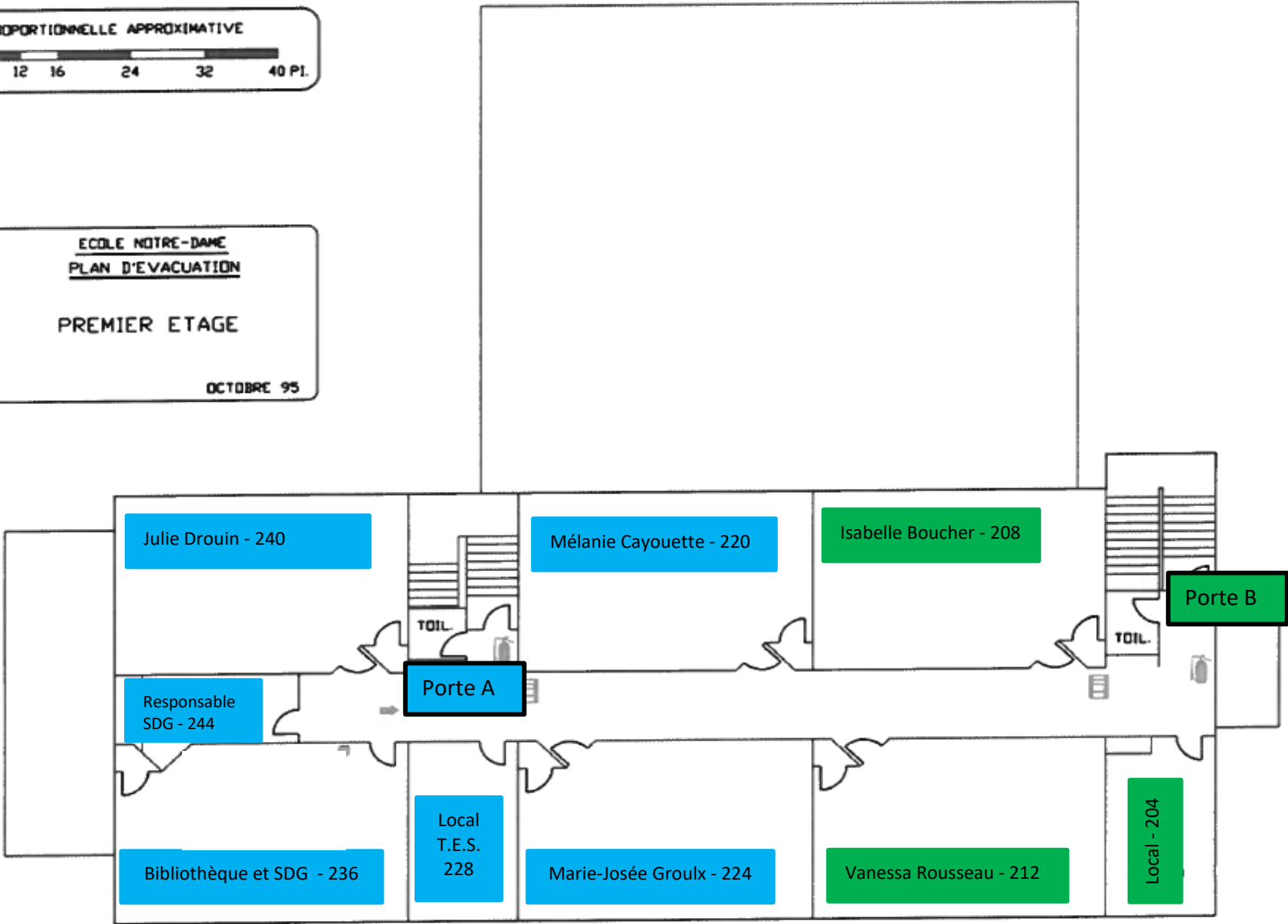
CHEMIN SAINTE-MARGUERITE



ECOLE NOTRE-DAME
PLAN D'EVACUATION









PREMIER ETAGE

OCTOBRE 95



CHEMIN STE-MARGUERITE

DISPOSITION DES CLASSES EN CAS D'ÉVACUATION D'URGENCE

									Modules
Balançoires	Isabelle 001	Mélanie 002	Vanessa R. 006	Nancy L. 005	Nancy H. 003	Natalie 004	Marie-Josée 402	Julie D. 401	
	       								
	Surface asphaltée								

 : Emplacement des rangs



École de POINTE-DU-LAC

Trois-Rivières, 8 octobre 2024

Chers membres du conseil d'établissement,

Nous, les élèves de cinq classes de 5^e année: M. Maxime, Mme Laura, Mme Rosalie, Mme Anne-Sophie et Mme Sandra, avons un projet de mini-entreprise. Nous aimerions réaliser une vente de livres usagés. Les élèves n'auront donc aucun objet à fabriquer et la vente se fera à l'école lors des rencontres des parents qui auront lieu les 14 et 15 novembre. Le profit de ces ventes servira à acheter des livres pour les 5^e année.

En participant à cette activité, nous développerons plusieurs qualités entrepreneuriales et académiques. Aussi, nous apprendrons à travailler en coopération et à nous entraider.

Espérant pouvoir vivre ce projet enrichissant et valorisant.

Merci de votre attention,

Les élèves de Monsieur Maxime Projean, Madame Laura Lévy, Madame Anne-Sophie Damphousse, Madame Rosalie Grimard et de Madame Sandra Harvey

École Notre-Dame École Beau-Soleil
10830, chemin Ste-Marguerite 101, rue Élisabeth-Guay
Trois-Rivières (Québec) G9B 6N7 Trois-Rivières (Québec) G9B 7Z4
Téléphone : 819 377-1516 Téléphone : 819 377-1312
Télécopieur : 819 377-4114 Télécopieur : 819 377-2340
ndame@csscdr.gouv.qc.ca beausol@csscdr.gouv.qc.ca

Une école au cœur de son quartier!

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



École de POINTE-DU-LAC

Lundi 7 octobre 2024

Aux membres du Conseil d'établissement
De l'École de Pointe-du-Lac

Objet : Activité de financement

Un beau projet a été réalisé l'année dernière grâce à notre participation à Ose Entreprendre. Nous avons vendu des breuvages et des collations et nous avons agrandi et amélioré notre coin lecture. C'est maintenant un endroit confortable, joli et grandement apprécié des élèves.

Cette année, je souhaite poursuivre la valorisation de la lecture par l'acquisition d'un joli présentoir et par l'achat de livres et d'ateliers de lecture. Si le budget le permet, j'aimerais aussi me procurer des décorations selon les thèmes vus pendant l'année.

Comme notre kiosque de ventes de breuvages et de collations a connu un grand succès l'année dernière, je souhaite récidiver cette année le 14 novembre 2024, soirée des rencontres du premier bulletin. Les parents de mes élèves offrent du temps au kiosque pour la vente de 14 h 00 à 18 h 30. Ils sont accompagnés de leur enfant.

Je sollicite donc l'approbation de ce projet par le Conseil d'établissement.

Je reste disponible pour répondre à vos questions.

Salutations et merci!

Mme Joanne Panneton
Enseignante de première année

Une école au cœur de son quartier!

École Notre-Dame

10830, chemin Ste-Marguerite
Trois-Rivières (Québec) G9B 6N7
Téléphone : 819 377-1516
Télécopieur : 819 377-4114
ndame@csscdr.gouv.qc.ca

École Beau-Soleil

101, rue Élisabeth-Guay
Trois-Rivières (Québec) G9B 7Z4
Téléphone : 819 377-1312
Télécopieur : 819 377-2340
beausol@csscdr.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec 



Trois-Rivières, le 4 octobre 2024

Chers membres du conseil d'établissement,

Nous, les élèves de Madame Annie (1^{re}-2^e année), avons des projets de mini-entreprises. Nous aimerions produire et vendre des compotes de pommes. Nous ferons également des boutures dans le but de vendre des plantes. Finalement, nous confectionnerons des bonbonnières pour un projet social avec des résidences de personnes âgées.

Ce projet nous permettra d'intégrer le français (composition d'une lettre pour les vergers et les résidences de personnes âgées, lecture de recettes, communication orale...) et les mathématiques (mesurer des quantités dans la recette, calculer l'argent des ventes...), et l'éducation aux valeurs environnementales et entrepreneuriales.

En participant à nos entreprises, nous développerons plusieurs qualités et aptitudes. Aussi, nous apprendrons à travailler en coopération et à nous entraider.

Nous voulons, par nos entreprises, faire l'achat d'ingrédients pour faire plusieurs projets de cuisine pour apprendre en manipulant.

Espérant pouvoir vivre ces projets enrichissants et valorisants.

Merci de votre attention,

Les élèves de 1^{re} -2^e année de Madame Annie Bourque-Fortin

Une école au cœur de son quartier!



Trois-Rivières, le 16 septembre 2024

Chers membres du conseil d'établissement,

Nous, les élèves de Madame Chantale et de Madame Vicky (1^{re} année), avons un projet de mini-entreprise. Nous aimerions vendre des cartes de Noël.

Ce projet nous permettra d'intégrer les arts plastiques (fabrication des cartes), les mathématiques (calculer l'argent des ventes), le français (communication orale) et l'éducation aux valeurs environnementales et entrepreneuriales.

En participant à cette entreprise, nous développerons plusieurs qualités et aptitudes. Aussi, nous apprendrons à travailler en coopération et à nous entraider.

Nous voulons, par cette entreprise, réaliser des séances de zoothérapie pour travailler notre gestion des émotions et notre lecture.

Espérant pouvoir vivre ce projet enrichissant et valorisant.

Merci de votre attention,

Les élèves de 1^{re} année de Madame Chantale Boulay et de Madame Vicky Grenier

Une école au cœur de son quartier!



École de POINTE-DU-LAC

Trois-Rivières, 24 septembre 2024

Chers membres du conseil d'établissement,

Les élèves de Madame Mélissa et de Madame Caroline en 4^e année ont un projet de mini entreprise. Cette année, ils aimeraient réaliser des sacs d'éducation physique avec le nouveau logo des Seigneurs, des porte-clés ainsi que des boucles d'oreilles.

Lors de la réalisation de leur projet, les élèves devront être très minutieux. La notion des mathématiques sera mise de l'avant au moment de la vente de leurs confections. Puis le français sera à l'honneur, car ils devront communiquer avec les acheteurs.

Grâce à cette entreprise, les élèves développeront plusieurs qualités. Ils apprendront à suivre des étapes, à être organisés, à écouter et à s'exprimer. Ils travailleront en coopération, ils s'entraideront et seront créatifs.

De plus, avec les profits amassés par cette entreprise, les élèves veulent aider des gens qui sont dans le besoin. C'est pourquoi, une partie des sommes amassées sera remise à un organisme qui défend une cause humanitaire que nous choisirons en classe. L'autre partie servira à les récompenser par une activité spéciale et acheter du matériel pédagogique pour la classe.

En espérant pouvoir vivre ce projet enrichissant et valorisant.

Merci de votre attention,

Les élèves de 4^e année ainsi que leurs enseignantes Madame Mélissa Tremblay et Madame Caroline Gagné.

Lettre pour le C.É.

À qui de droit,

J'ai l'intention de réaliser un projet entrepreneurial avec mes élèves cette année encore. Comme il y a toujours une démarche avant de décider ce qui sera fait par mes élèves, je ne peux confirmer nos actions. Nous allons identifier un problème et trouver des actions à poser afin de régler ou améliorer la situation choisie. À ce moment, tout ce que je peux affirmer est que ça tournera autour des bonnes habitudes alimentaires et/ou de vie . Il y aura des confections d'objets, l'utilisation de mon imprimante 3-D, la réalisation de chandails avec une imprimante Cricut et une soirée restaurant (si je trouve des cuisiniers).

Il devrait y avoir une vente en décembre et une autre lors de notre souper en mai pour financer nos actions.

Merci!

M. Christian

Enseignant sixième année



Le 15 octobre 2024

Membres du conseil d'établissement,

Objet : Friperie au profit du service de garde

Le service de garde La belle étoile aimerait organiser trois ventes d'uniforme scolaire à coût modique afin d'amasser des fonds pour l'achat de jeux et d'activités.

Trois objectifs sont visés par ce projet :

- Augmenter la quantité de matériel disponible pour lors de période de jeux intérieurs.
- Encourager le partage de matériel entre les enseignants et les éducateurs puisque ces jeux seraient accessibles en tout temps.
- Offrir des activités gratuites aux parents lors de journées pédagogiques.

Les élèves des groupes de grands au service de garde veulent s'impliquer dans le projet par la création des affiches, la planification du déroulement, la promotion de l'événement, l'installation et la planification des achats.

Brigitte Carrier, directrice

Marilyse Dupont et Cynthia Lemay, techniciennes en service de garde